

Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 41 Numéro 2
Février 2022



Association CATSHALAC - Activité de pêche blanche à Duchesnay jusqu'au 13 mars

Cahier spécial budget 2022 à l'intérieur

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1^{er} mars 2022 inclusivement. Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi



* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2022 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 13, 20 et 27 janvier, les 3, 10, 17 et 24 février et le 10 mars 2022. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.

Adoption du budget 2022

Le lundi 31 janvier dernier, en séance extraordinaire, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2022. Je remercie les membres du conseil, les directeurs de service et particulièrement madame la trésorière, Julie Cloutier, et monsieur le directeur général et greffier, Marcel Grenier, pour leur excellent travail. Je suis fier de notre budget de cette année. Tous les détails de celui-ci apparaissent au centre de cette édition du « *Catherinois* ». Merci encore à tous!

COVID-19

La situation à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est plutôt bonne. Nos commerces sont ouverts et nos restaurants ont rouvert le 31 janvier. Continuons à respecter les consignes; c'est très important pour aspirer à un mode de vie plus normal. Ensemble, on va y arriver.

Parc de glisse du Grand-Héron

Les conditions du parc de glisse du Grand-Héron sont excellentes et les gens parlent de lui de façon très élogieuse. Je tiens à souligner le très beau travail des employés qui y œuvrent. Pour connaître les consignes à respecter et les règles de sécurité, je vous invite à consulter notre site Internet au www.villescjc.com.

Achat local

Plusieurs nouveaux commerces et entreprises ont récemment ouvert leurs portes. Participons activement à la vie commerciale de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier en encourageant les commerçants et restaurateurs.

Sécurité

Arrêts **non respectés!**
Feux rouges **non respectés!**
Limites de vitesse **non respectées!**
Dépassements **dangereux!**
Clignotants des autobus scolaires **non respectés!** Et j'en passe...
Le civisme et le respect ont toujours leur place.

S'il vous plait, soyez prudents et pensez à vos proches et aux autres usagers de la route; une vie ça n'a pas de prix!

Février : un mois spécial

Le 14 février est la journée de l'amour. Profitez de cette journée pour porter une attention particulière à ceux et celles qui vous sont chers et, pourquoi pas, durant tout le mois.

Je vous souhaite une fin d'hiver ensoleillée. Profitez-en pour sortir prendre l'air au parc de glisse du Grand-Héron et à la Station touristique Duchesnay qui vous offrent différentes activités comme le ski de fond et la raquette, en plus du traineau à chiens avec *Aventure Inukshuk* et la pêche blanche, du 29 janvier au 13 mars 2022, à Duchesnay.



Pierre Dolbec
Maire



Le maire y était

Le 13 janvier, monsieur le maire Pierre Dolbec a participé à une réunion du comité d'aménagement de la MRC de La Jacques-Cartier.

DÉNEIGEMENT

Numéros de téléphone importants
Déneigement des routes régionales
ministère des Transports

- Route de Fossambault
(de la route Grand-Capsa à la rue Gingras);
- Rue Gingras;
- Route de Duchesnay;
- Route de la Jacques-Cartier;
- Grande Ligne.

Renseignements généraux ou plaintes :
1 888 355-0511, 511 ou www.inforoutiere.qc.ca

Déneigement routes collectrices et locales :
418 875-0911

RAPPEL CONCERNANT L'HIVER!

Quiconque jette de la neige
sur les trottoirs et/ou
dans les rues de la municipalité
commet une infraction.

(Règlement numéro 893-2003).

Protégez bien les boîtes
aux lettres.

Elles sont souvent placées
dans l'emprise de rue.

Important!

Merci de bien placer vos bacs
(1,5 m du bord de la route)
pour faciliter le déneigement.



STATIONNEMENT INTERDIT

Du 1^{er} novembre au 15 avril

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public et dans les stationnements appartenant à la Ville entre **23 h et 7 h**, et ce, **sur tout le territoire** de la Ville à l'exception de la rue Désiré-Juneau où l'interdiction de stationnement est entre 23 h et 8 h du côté nord (entre la route de Fossambault et la rue Anne-Hébert), des stationnements publics de la rue Désiré-Juneau et du 2, rue Laurier où l'interdiction est uniquement du dimanche au jeudi entre 23 h et 7 h le lendemain.

Il est aussi interdit à toute heure du jour, durant cette même période, de laisser tout véhicule stationné ou immobilisé sur le chemin public, durant les opérations de déneigement.

(Règlements numéros 891-2003 et 1552-2021)

PARC À CHIENS OUVERT CET HIVER



PROJET PILOTE 2021-2022

À la demande des citoyens, la Ville a lancé un projet pilote pour l'hiver 2021-2022 afin de laisser ouvert le parc à chiens pour la période hivernale.

La Ville s'engage à effectuer le déneigement du stationnement. Toutes les règles d'utilisation du parc à chiens en vigueur doivent être respectées. Les usagers doivent prendre en charge l'entretien du parc.

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 875-2758.

Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues les 10 et 24 janvier dernier. Il est possible d'en obtenir une copie moyennant la somme de 0,41 \$ la page. Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au www.villescjc.com.

Séance extraordinaire du 10 janvier

Résolution 007-2022

Le conseil a refusé la demande de dérogation mineure à l'effet de créer deux lots qui auraient une largeur avant de 9,25 mètres sur la rue de l'Entente.

Résolution 008-2022

Le conseil a approuvé les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions pour l'enseigne commerciale au 138, rue Clément-Paquet.

Résolution 010-2022

Le conseil a adopté le règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1259-2014 relativement aux marges de recul latérales fixes et créant la zone 164-H à même la zone 115-H et modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1347-2016.

Résolution 011-2022

Le conseil a adopté le règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014 créant l'usage « Microbrasserie » et autorisant celui-ci dans la zone 82-C.

Résolution 012-2022

Le conseil a octroyé des contrats pour l'entretien des systèmes de ventilation et de climatisation de la caserne, des services techniques, du centre socioculturel Anne-Hébert, de la mairie et du garage municipal à la compagnie Honeywell. Le coût des contrats est établi à 17 825.07 \$, plus taxes.

Résolution 013-2022

Le conseil a adopté le règlement intitulé Règlement amendant le Règlement numéro 1495-2020 relativement aux limites de vitesse sur les rues du secteur du Boisé-Natura.

Résolution 015-2022

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Les Constructions J. M. Robitaille inc. pour la fourniture et l'installation d'un réservoir de carburant diesel au garage municipal. Le coût du contrat est établi à 7 395 \$, plus taxes.

Résolution 016-2022

Le conseil a autorisé le convoi du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie à traverser la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à l'occasion de l'évènement qui se tiendra du 9 au 12 juin 2022.

Dépôt d'un projet de règlement

Le projet de règlement intitulé : Règlement amendant le Règlement numéro 1495-2020 modifiant la limite de vitesse sur la route Saint-Denys-Garneau a été déposé.

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19 h les deuxième et quatrième lundis de chaque mois à la salle du conseil du centre socioculturel Anne-Hébert.

Si le jour fixé pour une séance ordinaire est un jour férié, la séance est tenue le jour suivant.

Prenez note qu'en raison de la situation actuelle de la COVID-19, les séances sont tenues à huis clos et en vidéoconférence. Les citoyens peuvent transmettre leur question à info@villescjc.com avant le début de la séance. L'enregistrement audio ainsi que le procès-verbal sont mis en ligne sur notre site Web.

Séance du 24 janvier

Résolution 024-2021

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée par GPLC Arpenteurs-géomètres afin d'autoriser la création des deux lots 6 458 446 et 6 458 447 bien qu'ils n'aient pas la profondeur moyenne exigée au Règlement de lotissement numéro 1260-2014.

Résolution 025-2021

Le conseil a autorisé monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier à signer une nouvelle offre d'achat avec la compagnie 9409-4091 Québec inc. pour l'achat d'une partie du lot 6 295 324 visant la construction d'une résidence pour personnes âgées.

Dépôt de deux projets de règlement :

Le projet de règlement intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 120 000 \$ afin d'effectuer des travaux de réfection du réseau d'égout sanitaire sur la route de Fossambault et sur les rues Jolicoeur, Laurier et Louis-Joliet.

Le projet de règlement intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 325 000 \$ pour les services professionnels visant la préparation des plans et devis pour la construction d'un bâtiment destiné à la division Parcs et bâtiments.

La séance prévue le lundi 14 février est reportée au jour suivant, soit le mardi 15 février 2022.





CONFIEZ L'ENTRETIEN DE VOTRE MAISON CET HIVER À UN VRAI PRO !

Gamme complète de services dont le déneigement de toitures et des entrées piétonnières, installation de garages de toile, cordage de bois et surveillance de résidences.

Fort de plus de 15 ans d'expérience, Jean Fait Tout est la référence dans les environs de Lac-Saint-Joseph, Fossambault et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



jeanfaittout.ca / f

418 998-8993

Le Catherinois

Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et diffusé sur différentes plateformes de communication. Tiré à 500 exemplaires, il paraît dix fois par année. Impression par Groupe Magnitude. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations

d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le 15 du mois précédent la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu par téléphone au 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à vanessa.beaulieu@villescjc.com. Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au www.villescjc.com pour connaître les tarifs et formats.



Garant
des forêts
intactes^{MC}





Service de protection contre les incendies

Les températures froides incitent plusieurs d'entre vous à utiliser le chauffage au bois.

Cependant, quelques vérifications importantes sont à prévoir avant de faire brûler les premières bûches dans votre appareil à combustion.



Voici quelques exemples :

- Faire inspecter votre installation (appareil et cheminée) au moins une fois par année par un professionnel, afin que celui-ci puisse détecter des problèmes qui pourraient entraîner de graves conséquences;
- Faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année par un professionnel et même plus souvent en fonction de l'utilisation que vous en faites;
- Éloignez les objets combustibles installés près de l'appareil afin d'éviter qu'ils ne s'enflamment;
- Utilisez du bois de qualité et bien sec, car un bois humide augmente la formation de crésote;
- Ne pas brûler du bois recouvert de peinture ou d'autres substances toxiques, car celui-ci favorisera la formation de crésote et dégagera également des produits toxiques qui pourraient vous incommoder;
- Faire entrer suffisamment d'air dans l'appareil de chauffage pour favoriser une bonne combustion du bois, ce qui diminuera la production de fumée et de crésote.

N'oubliez pas, lors du nettoyage de votre cheminée, les cendres doivent être déposées dans une chaudière en métal munie d'un couvercle métallique. L'utilisation d'un contenant en plastique ou d'un sac est à bannir. Les cendres peuvent demeurer chaudes jusqu'à 72 heures après la fin d'un feu. De plus, la chaudière remplie de cendres ne doit pas être entreposée sur une surface combustible. Laissez le contenant à l'extérieur, loin de la résidence. Ne laissez jamais les cendres à l'intérieur, car celles-ci dégagent des gaz nocifs pour la santé.

Lorsque ces vérifications sont complétées, prenez quelques minutes afin de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de vos avertisseurs de monoxyde de carbone. Il est important d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) lorsque vous possédez des appareils à combustion, car un avertisseur de fumée conventionnel ne vous protège pas face à ce gaz inodore et incolore qui provoque plusieurs intoxications chaque année, certaines étant même mortelles.

Nous vous invitons donc à faire preuve de prudence avec l'utilisation de vos appareils de chauffage au bois!



Heures d'ouverture

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h;

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30;

Vendredi : 13 h à 16 h 30;

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30.

Voici quelques consignes :

- Distanciation physique à respecter et port du masque obligatoire;
- Circulation à sens unique dans les rangées de livres.

La consultation sur place est permise.

Pour toute information, nous vous invitons à communiquer avec nous.



215, rue Désiré-Juneau
Tél. : 418 875-2758, poste 703

Si vous avez été déclaré positif à la COVID-19 ou si vous avez été en contact direct avec quelqu'un déclaré positif, pour la sécurité de tous, vous devez conserver vos livres à la maison jusqu'à la fin de la quarantaine. Merci de votre collaboration.

L'heure du conte en pyjama

Lilas a une belle histoire à raconter
aux enfants de 3 à 5 ans

Un bisou, ça change tout!



Chaque jour t'apporte ses joies et ses petits ennuis, parfois
tu boudes, parfois tu ris.

Mais rappelle-toi ceci : le secret, c'est....
un bisou, ça change tout!

Mets ton pyjama, apporte ta doudou et ton toutou
et viens t'amuser avec nous!

Le 21 février à 18 h 30

Réservation obligatoire au 418 875-2758, poste 703.

**Seuls ceux qui auront réservé avant le 19 février
pourront y assister.**

Le passeport vaccinal est obligatoire pour les parents.

Site Internet

Il y a deux façons d'accéder au site Internet, soit en tapant le
lien suivant directement dans son navigateur :

<http://scjc.c4di.qc.ca:9943>, soit en passant par le lien sur
le site Web de la Ville au **www.villescjc.com** et en
sélectionnant l'onglet « Culture », « Bibliothèque » puis
complètement en bas de page « Cliquez ici ».

Notez bien que pour accéder à votre dossier, votre NIP est
votre numéro d'abonné, c'est-à-dire les deux lettres suivies
des cinq chiffres sous le code-barre de votre carte d'abonné.

Votre mot de passe, pour sa part, est formé des quatre
derniers chiffres de votre numéro de téléphone!

À partir du site, vous pouvez :

- Accéder à votre dossier d'abonné pour effectuer vos renouvellements ou vérifier vos réservations;
- Consulter notre catalogue et réserver les livres que vous désirez, mais qui sont en circulation;
- Faire des suggestions d'achat si les livres que vous désirez ne sont pas au catalogue.



Exposition

Jusqu'au 26 février 2022 : Madame Sylvie Grondin, artiste peintre



Biographie

Sylvie Grondin vit et travaille à Québec. Depuis plusieurs années, elle s'implique dans le milieu des arts visuels de la Ville de Québec. Elle est membre de regroupement tel le « RAAV » statut professionnel, « Engramme » centre de production en estampe et de diffusion en art actuel. Ses œuvres sont exposées en galerie à Québec, à Montréal et depuis décembre 2018 à Shanghai. Son travail a été présenté en France, Irlande, Écosse, Bulgarie, États-Unis ainsi qu'au Japon. En 2011, à Marennes en France, lors du Festival International des cultures francophones, une médaille de bronze ainsi qu'un diplôme d'honneur lui ont été attribués pour l'originalité, la valeur esthétique et techniques de son œuvre « Prise 2 ». Lors du même événement on souligna sa contribution au rayonnement de l'art visuel sur la scène internationale. En 2020, elle est invitée à exposer au Théâtre Métropolitain de Tokyo. Ses œuvres font parties de collections privées au Canada, États-Unis, Suisse, France, Japon et collections publiques: Ville de Québec et Engramme.

On vous attend au parc de glisse du Grand-Héron!



HORAIRE

Lundi au vendredi

9 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 21 h

Samedi et dimanche

9 h à 21 h

En raison des conditions climatiques, le parc de glisse peut fermer à tout moment. Informez-vous sur l'ouverture et les conditions journalières avant de vous déplacer.

Réservation obligatoire pour toutes les activités sauf pour le ski de fond.

Étant donné la situation actuelle de la COVID-19, les mesures peuvent changer à tout moment. Il est donc très important de consulter le site Web de la Ville avant de vous déplacer afin de connaître les dernières directives et les consignes à respecter.

Prix du patrimoine en Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches Lancement de l'appel de candidatures

Depuis 2005, la MRC de La Jacques-Cartier s'allie à Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches et à seize autres partenaires territoriaux dans le déploiement des Prix du patrimoine. Ces prix sont remis tous les deux ans à des individus ou à des organismes qui mettent le patrimoine en valeur de manière respectueuse et inventive.

Jusqu'au 1^{er} mars, la MRC et ses partenaires invitent les individus et organismes qui mettent en valeur le patrimoine de manière respectueuse et inventive à déposer leur candidature dans l'une des quatre catégories; *conservation et préservation, interprétation et diffusion, porteurs de tradition et préservation et mise en valeur du paysage*.

Mentionnons que les Prix du patrimoine, qui sont remis aux deux ans, sont ouverts à l'ensemble des individus et des organismes qui aimeraient mettre en lumière une personne, une action ou une réalisation significative pour la sauvegarde, la préservation ou la mise en valeur du patrimoine dans l'une des villes ou MRC participantes.

Les récipiendaires seront dévoilés en juin prochain, dans le cadre d'une remise de prix. Les lauréates et lauréats bénéficieront d'une campagne promotionnelle au rayonnement régional, permettant de faire la promotion des meilleures initiatives et pratiques en patrimoine (vivant, bâti, religieux, paysager, etc.) sur les deux territoires. Cette promotion régionale sera faite dans le cadre du volet Célébration patrimoine.

Rappelons que les MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, de Charlevoix, de Charlevoix-Est, des Etchemins, de l'Île d'Orléans, de L'Islet, de la Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier, de La Nouvelle-Beauce, de Lotbinière, de Montmagny, de Portneuf, de Robert-Cliche, en plus des villes de Lévis et de Québec participent aux Prix du patrimoine et à Célébration patrimoine, lesquels sont produits par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

Tous les détails et dépôt d'une candidature au mrc.jacques-cartier.com.



Culture

Appel à projets pour les artistes, écrivain(e) et organismes artistique

En collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, la MRC lance le 3^e appel à projets prévu à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale.

Cet appel s'adresse aux artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques professionnel(le)s dont l'adresse principale se situe dans la région de La Jacques-Cartier.

Les artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques professionnel(le)s ont jusqu'au 3 mars 2022 pour déposer un projet au Conseil des arts et des lettres du Québec.

Tous les détails et dépôt d'une candidature au mrc.jacques-cartier.com.

Développement économique

L'aide aux entreprises en régions en alerte maximale de nouveau accessible

Le gouvernement du Québec a annoncé la réouverture du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) afin d'atténuer les difficultés rencontrées par certaines entreprises.

Rappelons que ce programme est géré par la MRC de La Jacques-Cartier et s'adresse aux entreprises du territoire.

Pour connaître les détails du programme ou pour avoir l'aide des conseillers aux entreprises de la SDE de La Jacques-Cartier, visitez le mrc.jacques-cartier.com/aide-urgence-aux-pme/.



Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Le 20 décembre 2021, le conseil adoptait son plan triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024. Aujourd'hui nous vous présentons notre budget de fonctionnement pour l'année 2022.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les membres du conseil pour leur contribution à la préparation de ce budget. Je tiens également à souligner l'excellent travail de la direction générale, de la trésorerie et de tous les directeurs de service pour les nombreuses heures consacrées à cet exercice des plus importants.

L'augmentation moyenne de l'Indice des prix à la consommation pour l'année 2021 a été établie à 3,5 %, pour la ville de Québec, par Statistique Canada.

Les derniers mois de l'année, l'Indice, avec des augmentations supérieures à 4 % (de 4,2 à 4,9) pour septembre, octobre, novembre et décembre, montre une tendance lourde au niveau de l'inflation. Notamment, le prix des carburants a connu, en 2021, une ascension fulgurante; ce qui affecte bien sûr le coût de nos opérations.

Compte tenu de ces circonstances, je suis heureux d'annoncer que la hausse du compte de taxes pour une résidence moyenne sera de 2,65 % ou 65,84 \$ pour une habitation située dans les zones non desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout. Pour une résidence située en bordure de ces réseaux, elle sera de 2,85 % ou 86,09 \$, et cela malgré la hausse de 5 % des services de la Sûreté du Québec, l'ajout de plusieurs mesures visant à protéger l'environnement et une inflation galopante.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

L'année 2022 marque la première année d'application du rôle triennal d'évaluation. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale a augmenté de près de 6 % (5,7 %). Comme il s'agit d'une variation moyenne, ce pourcentage varie selon les secteurs, l'âge des résidences et en fonction d'autres facteurs.

Les taux de taxes foncières ont donc été réduits pour neutraliser en partie cette croissance de l'évaluation.



BUDGET 2022 EN BREF

Le budget présenté ce soir prévoit que nous rembourserons, en 2022, 3 027 600 \$ sur notre dette. Les revenus que nous anticipons sont de 16 744 457 \$, soit une variation de 9,97 % par rapport à 2021 ou 1 518 587 \$.

Les dépenses ou charges sont estimées à 13 563 772 \$, une variation de 6,03 % par rapport à 2021 ou 771 765 \$.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

13,6 M\$

EN HAUSSE DE 6 %

L'excédent avant conciliation à des fins fiscales est donc de 3 180 685 \$. De ce montant sont soustraits, comme mentionné, 3 027 600 \$ pour le remboursement de la dette, 174 629 \$ pour renflouer notre fonds de roulement et 56 500 \$ pour des activités d'investissements à même les revenus courants.

Le manque à gagner est comblé par des appropriations totalisant 78 044 \$, soit 59 460 \$ de notre excédent affecté et 18 584 \$ de nos réserves financières et fonds réservés.

Vue d'ensemble

	2022	2021
Revenus	16 744 457 \$	15 225 870 \$
Charges ou dépenses	(13 563 772) \$	(12 792 007) \$
Excédent	3 180 685 \$	2 433 863 \$
Remboursement dette en capital	(3 027 600) \$	(2 844 965) \$
Remboursement du fonds de roulement	(174 629) \$	(184 776) \$
Appropriations	78 044 \$	617 878 \$
Activités d'investissements	(56 500) \$	(22 000) \$
Excédent ou déficit	0 \$	0 \$

TAUX VARIÉS DE TAXATION

Le conseil a, depuis plusieurs années, adopté le régime de taxation à taux variés. Le tableau suivant présente un comparatif des différents taux par catégorie. Les taux variés permettent d'éviter des transferts fiscaux puisque chaque catégorie d'immeubles n'a pas fluctué de la même façon dans le nouveau rôle d'évaluation.

Les deux prochains tableaux indiquent la variation des taux de taxes foncières et des tarifs entre 2021 et 2022.

Taux des taxes foncières

Catégories	Taux 2022	Taux 2021	Variation %
Résiduel (résidentiel, etc.)	0,808 \$	0,83 \$	- 2,65 %
Non résidentiel	2,35 \$	2,4813 \$	- 5,29 %
Industriel	2,00 \$	2,2840 \$	- 12,43 %
6 logements et plus	0,975 \$	1,0383 \$	- 6,10 %
Terrains vagues desservis	1,616 \$	1,66 \$	- 2,65 %
Agricole	0,808 \$	0,83 \$	- 2,65 %
Forestier	0,808 \$	---	---

Tarifs

Les tarifs pour les matières résiduelles ont été établis en fonction du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et de notre quote-part. Le total taxable est en fonction du tonnage estimé par la Régie dans le cas des commerces. La fluctuation du compte de taxes des commerces est donc influencée par le volume de déchets de chaque commerce. Le même principe s'applique au tarif d'aqueduc puisque, dans ce cas, nous tenons compte de la consommation d'eau de chacun, mesurée au compteur. En fonction de ces volumes, les tarifs pourront varier en plus ou en moins par rapport à 2021.

Quant aux tarifs résidentiels, les tarifs suivants ont été établis pour atteindre les revenus budgétés :

Catégories	Taux 2022	Taux 2021	Augmentation %
Aqueduc par logement	210 \$	198 \$	6,06 %
Égout par logement	150 \$	138 \$	8,70 %
Matières résiduelles par logement	153 \$	150 \$	2,00 %
Vidange fosse septique par logement	62 \$	65 \$	- 4,62 %

Taxes spéciales de bassin

Les taxes spéciales de bassin seront légèrement à la baisse, soit d'environ 6,00 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne.

LA FACTURE DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

Les deux tableaux suivants illustrent des exemples de compte de taxes pour une résidence moyenne; l'une à l'extérieur du secteur desservi par les services d'aqueduc et d'égout et l'autre en bordure de ces deux réseaux.

Secteur non aménagé	2022	2021	Variation %
Taxe foncière générale	2 339,56 \$ (289 550 \$ x 0,808 %)	2 273,72 \$ (273 942 \$ x 0,83 %)	
Matières résiduelles / logement	153 \$	150 \$	
Vidange fosse septique / logement	62 \$	65 \$	
TOTAL	2 554,56 \$	2 488,72 \$	65,84 \$ ou 2,65 %

Secteur aménagé	2022	2021	Variation %
Taxe foncière générale	2 339,56 \$ (289 550 \$ x 0,808 %)	2 273,72 \$ (273 942 \$ x 0,83 %)	
Matières résiduelles	153 \$	150 \$	
Aqueduc / logement	210 \$	198 \$	
Égout / logement	149 \$	138 \$	
Sous-total	2 851,56 \$	2 759,72 \$	
Taxes spéciales de bassin	254,22 \$ (289 550 \$ x 0,0878 %)	259,97 \$ (273 942 \$ x 0,0949 %)	
TOTAL	3 105,78 \$	3 019,69 \$	86,09 \$ ou 2,85 %



Crédit photo : Max Michaud-Shields – École des Explorateurs

DÉTAILS DU BUDGET

Revenus

Comme mentionné précédemment, les revenus prévus pour 2022 sont en hausse de 9,97 %, comme suit :

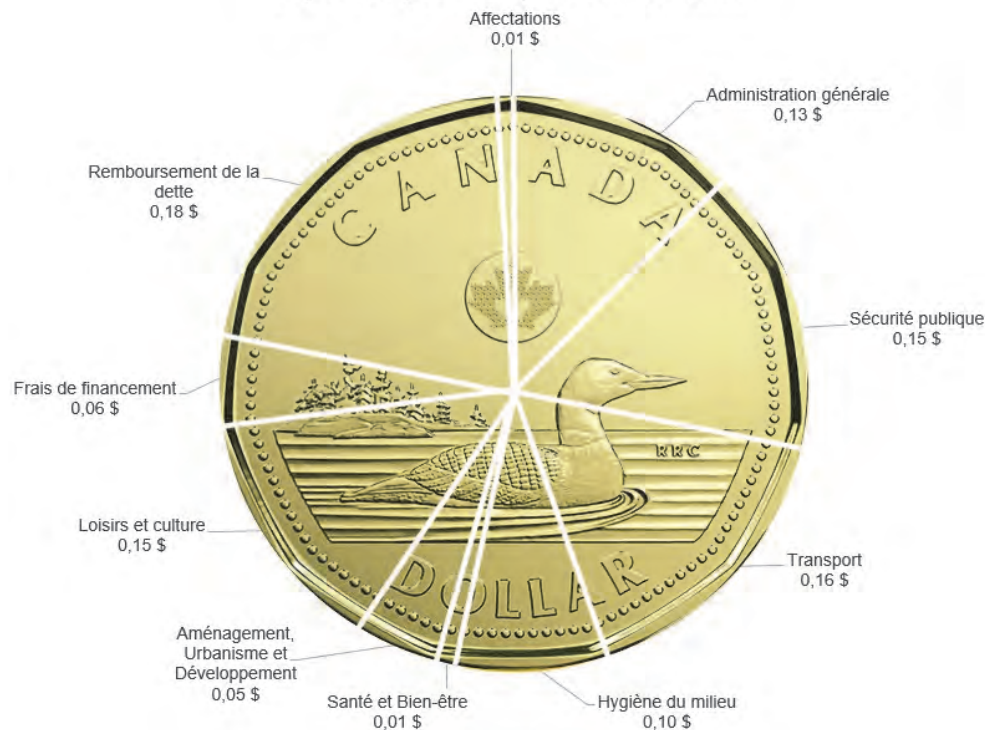
Description	Budget 2022	Budget 2021	Variation \$	Variation %
REVENUS				
Revenus de taxes	12 744 852 \$	11 949 177 \$	795 675 \$	6,66 %
Paiements tenant lieu de taxes	321 635 \$	284 307 \$	37 328 \$	13,13 %
Services rendus aux organismes	1 335 763 \$	1 204 850 \$	130 913 \$	10,87 %
Autres services rendus	59 672 \$	63 378 \$	-3 706 \$	- 5,85 %
Loisirs et culture	336 288 \$	243 488 \$	92 800 \$	38,11 %
Imposition de droits	942 150 \$	786 000 \$	156 150 \$	19,87 %
Amendes et pénalités	100 000 \$	125 000 \$	-25 000 \$	- 20,00 %
Intérêts	86 900 \$	61 000 \$	25 900 \$	42,46 %
Autres revenus	462 791 \$	101 151 \$	361 640 \$	357,52 %
Transferts	354 406 \$	407 519 \$	-53 113 \$	- 13,03 %
TOTAL DES REVENUS	16 744 457 \$	15 225 870 \$	1 518 587 \$	9,97 %

Dépenses ou charges

Les charges prévues pour 2022 sont en hausse de 6,03 %, comme suit :

Description	Budget 2022	Budget 2021	Variation \$	Variation %
CHARGES				
Administration générale	2 165 078 \$	2 068 256 \$	96 822 \$	4,68 %
Sécurité publique	2 540 080 \$	2 378 971 \$	161 109 \$	6,77 %
Transport	2 667 463 \$	2 514 804 \$	152 659 \$	6,07 %
Hygiène du milieu	1 708 368 \$	1 588 487 \$	119 881 \$	7,55 %
Santé et Bien-être	226 649 \$	222 427 \$	4 222 \$	1,90 %
Aménagement, Urbanisme et Développement	789 687 \$	766 820 \$	22 867 \$	2,98 %
Loisirs et culture	2 540 512 \$	2 303 643 \$	236 869 \$	10,28 %
Frais de financement	925 935 \$	948 599 \$	-22 664 \$	- 2,39 %
TOTAL DES DÉPENSES	13 563 772 \$	12 792 007 \$	771 765 \$	6,03 %

Dépenses pour chaque dollar de taxes



MASSE SALARIALE

La masse salariale, en incluant les avantages sociaux, passe de 6 484 437 \$ à 6 831 301 \$, une augmentation de 346 864 \$ ou 5,35 %.

La hausse s'explique notamment par :

- L'embauche de personnel;
- Les nouveaux contrats de travail;
- Les échelons et l'indexation des salaires.

	2022	2021	Variation \$	Variation %
Administration	1 172 684 \$	1 082 006 \$	90 678 \$	8,38 %
Sécurité publique	953 848 \$	953 313 \$	535 \$	---
Transport	1 261 082 \$	1 219 632 \$	41 450 \$	3,40 %
Hygiène du milieu	317 287 \$	304 694 \$	12 593 \$	4,13 %
Aménagement et urbanisme	415 729 \$	388 422 \$	27 307 \$	7,03 %
Loisirs et culture	1 358 081 \$	1 270 618 \$	87 463 \$	6,88 %
Avantages sociaux	1 352 590 \$	1 265 752 \$	86 838 \$	6,86 %
TOTAL	6 831 301 \$	6 484 437 \$	346 864 \$	5,35 %

INTÉRÊTS SUR LA DETTE

Bonne nouvelle, au niveau du service de la dette, pour une deuxième année consécutive, les coûts d'intérêt et des frais diminuent de 2,39 %, soit 22 664 \$ en moins.

Description	2022	2021	Variation \$
Intérêts	750 522 \$	752 622 \$	
Frais de refinancement	111 413 \$	110 977 \$	
Autres intérêts et frais	64 000 \$	85 000 \$	
TOTAL	925 935 \$	948 599 \$	(22 664) \$

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le présent budget contient plusieurs dépenses en vue d'améliorer la qualité de notre environnement. En voici quelques-unes :

- Patrouille nautique du lac Saint-Joseph, remboursable au deux tiers (2/3) en vertu d'une entente intermunicipale avec Fossambault-sur-le-Lac et Lac-Saint-Joseph..... 56 000 \$
- Incitatifs financiers pour l'économie d'eau potable..... 5 000 \$
- Inspection pour l'élimination des eaux de surface dans le réseau d'égout 20 000 \$
- Plan d'action pour la santé du lac Saint-Joseph 19 184 \$
- Éradication des plantes envahissantes en bordure de la rivière Jacques-Cartier..... 10 000 \$

TOTAL 110 184 \$



Crédit photo : Pierre-Luc Bergeron – Rivière Jacques-Cartier

CONCLUSION

En somme, notre ville doit faire face à une hausse de l'inflation qui inquiète de plus en plus au Canada. Malgré tout, la hausse moyenne des comptes de taxes pour une résidence sera inférieure à l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation en 2021.

Suivant la hausse du prix des carburants (40 %), la hausse des coûts de la Sûreté du Québec (5 %), le remboursement de la dette pour 3 027 600 \$ en capital, les nouvelles dépenses en environnement (110 184 \$), l'indexation de la rémunération des employés, l'opération de nouveaux équipements pour le traitement des eaux usées, bref comment aurions-nous pu absorber tout cela sans l'essor économique remarquable que connaît notre ville. Les revenus de droit de mutation et les revenus de taxes, associés aux nouvelles constructions résidentielles, commerciales, industrielles, agricoles et institutionnelles, nous permettent d'absorber en grande partie l'inflation et tous les éléments mentionnés ci-avant, sans aucune diminution des services à la population. Rappelons-nous que le compte de taxes de 2021 avait été gelé au niveau de 2020. Sur deux ans, c'est donc une augmentation d'environ 1,4 % par année.

Les prochaines années s'annoncent encore plus intéressantes avec, notamment, l'avènement d'une école secondaire de grande envergure et d'une résidence très attendue pour personnes âgées.

Sur le plan financier et fiscal, notre ville a dépassé un cap important en 2021, soit une richesse foncière uniformisée dépassant un milliard de dollars. Selon le dernier profil financier dressé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'Indice d'effort fiscal à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est inférieur à la moyenne (99 %). Le taux global de taxation ici est de 1,0471 \$, comparativement à 1,1355 \$ dans notre région administrative.

Les commerces et services de proximité sont en hausse constante. Notre ville montre un indice de vitalité économique parmi les meilleurs au Québec.

Plus que jamais, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est une ville où il fait bon vivre, à proximité de la Capitale-Nationale; une ville près du plein emploi; une ville aussi où les services médicaux seront bonifiés, avec l'arrivée de deux nouveaux médecins et d'une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (super infirmière); une ville où la qualité de l'environnement est une priorité.

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se distingue aussi par la compétence de son personnel et sa volonté de bien faire pour offrir une qualité de vie toujours croissante aux citoyens et aux citoyennes.

J'espère que ces informations sur le budget 2022 et ces orientations seront à votre satisfaction. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions. Il nous fera plaisir d'y répondre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une année 2022 en santé et la joie de nous retrouver tous ensemble dans nos espaces publics très bientôt.



Pierre Dolbec
Maire



La maternelle 4 ans à l'école des Explorateurs

Depuis l'automne 2021, l'école des Explorateurs accueille 16 élèves dans sa classe de maternelle 4 ans. Le jeu est le contexte privilégié par lequel les enfants se développent et réalisent leurs apprentissages. Il s'agit d'un horaire à temps plein comme à la maternelle 5 ans. Pour être admissible, l'enfant doit être âgé de 4 ans le 30 septembre de l'année scolaire. Un service de garde est aussi offert sur place le matin, le midi et après l'école.

L'inscription pour 2022-2023 a lieu le mercredi 9 février 2022, entre 14 h et 20 h, à l'école des Explorateurs. Avant l'inscription, il importe de contacter l'établissement scolaire afin de valider si celui-ci correspond à votre école de bassin. À Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, l'école Jacques-Cartier est aussi composée de classes de maternelle 4 ans et la date d'inscription peut différer.

En référence au *Programme de formation de l'école québécoise*, « le mandat de la maternelle 4 ans est triple : offrir des chances égales à tous les enfants; s'assurer que chaque enfant se développe dans tous les domaines; faire en sorte qu'il croit en ses capacités et découvre le plaisir d'apprendre ».



L'objectif est de favoriser le développement global de l'enfant, en référence aux domaines physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif. La maternelle 4 ans est implantée de manière progressive à travers les écoles de la province et elle n'est pas obligatoire.

Tout au long de l'année, les élèves ont l'opportunité de participer à une multitude d'activités, par exemple, des ateliers dirigés, des bricolages libres, des expériences, des périodes de repos de différents types, des jeux de rôle, des activités physiques variées, etc. Ceci les amène à développer leur plein potentiel.

Afin d'outiller les parents des enfants qui feront leur entrée à la maternelle, l'école des Explorateurs présente, sur son site Internet, une vidéo de l'école et des classes du préscolaire, un guide aux parents, l'horaire du préscolaire, une présentation du portfolio La Traversée ainsi que plusieurs autres documents explicatifs.

Dans le cadre de la semaine des enseignantes et des enseignants, du 6 au 12 février 2022, nous profitons également de l'occasion pour les remercier pour leur travail exceptionnel.

Marie-Pier Delisle – membre de l'OPP



La forge Une histoire qui évolue

Au Québec, avant la fin du 19^e siècle, la plupart des fermiers possédaient leur propre enclume et une petite forge. Ces équipements leur permettaient de faire des réparations simples, de fabriquer les principaux ustensiles ménagers et des pièces de quincaillerie.



*Croix de chemin sur
la rue Laurier*

De forgeron, plusieurs spécialités ont découlé de l'utilisation d'une forge. On retrouvait le maréchal-ferrant qui ferrait les chevaux. Le ferronnier qui réalisait des éléments architecturaux en fer forgé tels des rampes, clôtures, serrures de portes... Le charron construisait et réparait des véhicules à traction animale comme les charrettes, chariots et brouettes. Il s'occupait du cintrage et cerclage à chaud des roues. Le cloutier qui fabriquait et vendait des clous fabriqués à la main. Le serrurier fabriquait, vendait et réparait toute la quincaillerie nécessaire pour les serrures.

Qu'en était-il des personnes qui pratiquaient le métier de forgeron à Sainte-Catherine? Voici l'histoire de quelques-uns de ces artisans.

Débutons avec monsieur Joseph Gauvin qui possédait une boutique de forge au bout de la rue Laurier. C'est lui qui fabriqua la croix qui orna le clocher de l'église construite en 1890. Récupérée après le feu de 1910 qui détruisit complètement ce bâtiment religieux. Aujourd'hui cette croix se retrouve comme croix de chemin sur cette même rue où elle a été confectionnée.

Au pied de la Côte à Savard, qui conduit à Duchesnay, y travaillait comme charron, monsieur François-Xavier Martel. Sa spécialité était la fabrication de roues.

Au début des années 1930, monsieur Jean-Baptiste Hamel suivi sa formation de forgeron à Québec, où il ferrera, entre autres, les chevaux de la laiterie Arctic de Québec au coût de 4,00 \$/cheval. Il revient à Sainte-Catherine et ouvre sa forge localisée sur la rue Jolicoeur. Dès lors, en plus d'être maréchal-ferrant, monsieur Hamel répond à des demandes variées provenant principalement des cultivateurs, tels que des patins de traîneaux, des barres à clous, des lames de rabots, des ciseaux à bois et un peu de quincaillerie, etc.

Avec la mécanisation et la diminution d'usages des chevaux, les travaux de forge diminuent. Cependant l'importance de la vente de quincaillerie augmente. Les équipements de forge sont déplacés afin d'accroître l'espace pour la quincaillerie et de permettre de continuer les activités comme ferronnier en fabriquant des clôtures et barrières pour des clients du lac Saint-Joseph.



*Monsieur Jean-Baptiste Hamel :
Coll. Monsieur André Hamel*

FORGERONS À SAINTE-CATHERINE

NOMS	ANNÉES
MICHEL TRUDEL	1888
JOHN CAMPBELL	1897-1901
J. CHÂTEAUVERT	1897-1911
THOMAS CHÂTEAUVERT	1897-1914
DONAT GAUVIN	1914
ERNEST ROBITAILLE	1914
THÉOPHILE DENIS	1938
J. B. HAMEL,	1938
RICHARD LEHAY	1938
ARTHUR THIBAUT*	1938

Extrait des statistiques officielles des commerces de 1888 à 1979 de Ste-Catherine de Portneuf, coll. Mario Marcotte de la SHC.
*Dernier forgeron répertorié dans la liste des commerçants de 1888 à 1979.

Aujourd'hui, nous ne retrouvons plus à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier de bâtiment de forge tel que présenté dans cet article. Ce qui ne veut pas dire que l'usage d'une forge soit totalement disparu.

Monsieur Ben Gauvin prend sa retraite au début de 2021 comme maréchal ferrant.

Monsieur Réjean Murray qui suivi les traces de son père, se déplace maintenant chez les clients avec sa remorque bien équipée pour ferrer les chevaux. Son fils Patrick perpétue aussi ce métier ainsi que ses deux petits-fils, Jet et Jérémie, qui étudient présentement à Trois-Rivières afin de poursuivre la tradition familiale. Il est toujours possible de visionner un reportage qui décrit bien ce métier et l'usage d'une forge mobile sur le site de la *Société d'histoire Catherinoise – Fiers de nos racines* (wordpress.com) sous l'onglet : « Je vous raconte », l'émission 8 portant le nom suivant » Histoire de rodéo 2 ».

La très grande majorité de ces forges disparaissent donc dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale. Force est de constater que le métier de forgeron s'est spécialisé au fil du temps, en s'adaptant aux besoins de la société.

Nos remerciements s'adressent d'abord à monsieur André Hamel pour son accueil, ses informations et photos. Merci également aux autres personnes qui y ont contribué : Mesdames Claudette, Brigitte, Claudine Hamel, messieurs Richard et Roger Hamel, madame Claudette Péliçon et monsieur Siméon Boucher.

Denis Blanchet et Johanne Boucher
pour la Société d'histoire Catherinoise



Monsieur André Hamel :
Coll. Monsieur André Hamel



**GROUPE
CHÂTEAU
BELLEVUE**

Quand
on désire
être actif...



Le bonheur
est ici!





Château Bellevue de Pont-Rouge
9, rue St-Christophe, Pont-Rouge
418 873-4545

Château Bellevue de Val-Bélair
960, rue des Ibis, Québec
418 843-8787



Église Sainte-Catherine

Reçus fiscaux 2021

Les reçus fiscaux de l'année 2021 seront cette année envoyés par la poste ou transmis par courrier électronique à ceux et celles qui ont choisi cette option sur le coupon de sollicitation.

Il n'y aura pas de remise en personne en raison des mesures sanitaires en vigueur. La production des reçus se fera à la fin du mois de janvier. Si vous constatez des erreurs ou si vous n'avez pas reçu vos documents d'ici la mi-février, merci de nous en aviser à comptabilite@latransfiguration.com. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Par ailleurs, veuillez prendre note que la campagne de financement des paroisses du diocèse de Québec aura lieu cette année du 23 avril au 8 mai. En 2021, la campagne a généré des revenus de plus de 290 000\$. Merci de votre grande générosité en cette période difficile.



Office municipal d'habitation du Grand Portneuf

Logement à louer pour personne à faible revenu

Logements HLM disponibles immédiatement dans divers secteurs de la MRC de Portneuf

Logements 3 ½ (pour 50 ans et plus)
Logements famille (2 ou 3 chambres à coucher)

Dans les secteurs déjà complets, il est possible de s'inscrire sur la liste d'attente.

Pour tous les détails et pour remplir le formulaire de demande de logement (obligatoire) :

Site Web : www.omhgp.com

Téléphone : 418 284-0016, poste 2 ou sans frais : 1 833 284-0016, poste 2

Courriel : info@omhgp.com



Comité d'orientation et dépannage

Aide alimentaire deux fois par mois
au local du COD au 261, rue Edward-Assh, local E.



Pour faire une demande, téléphonez au 418 441-8840.

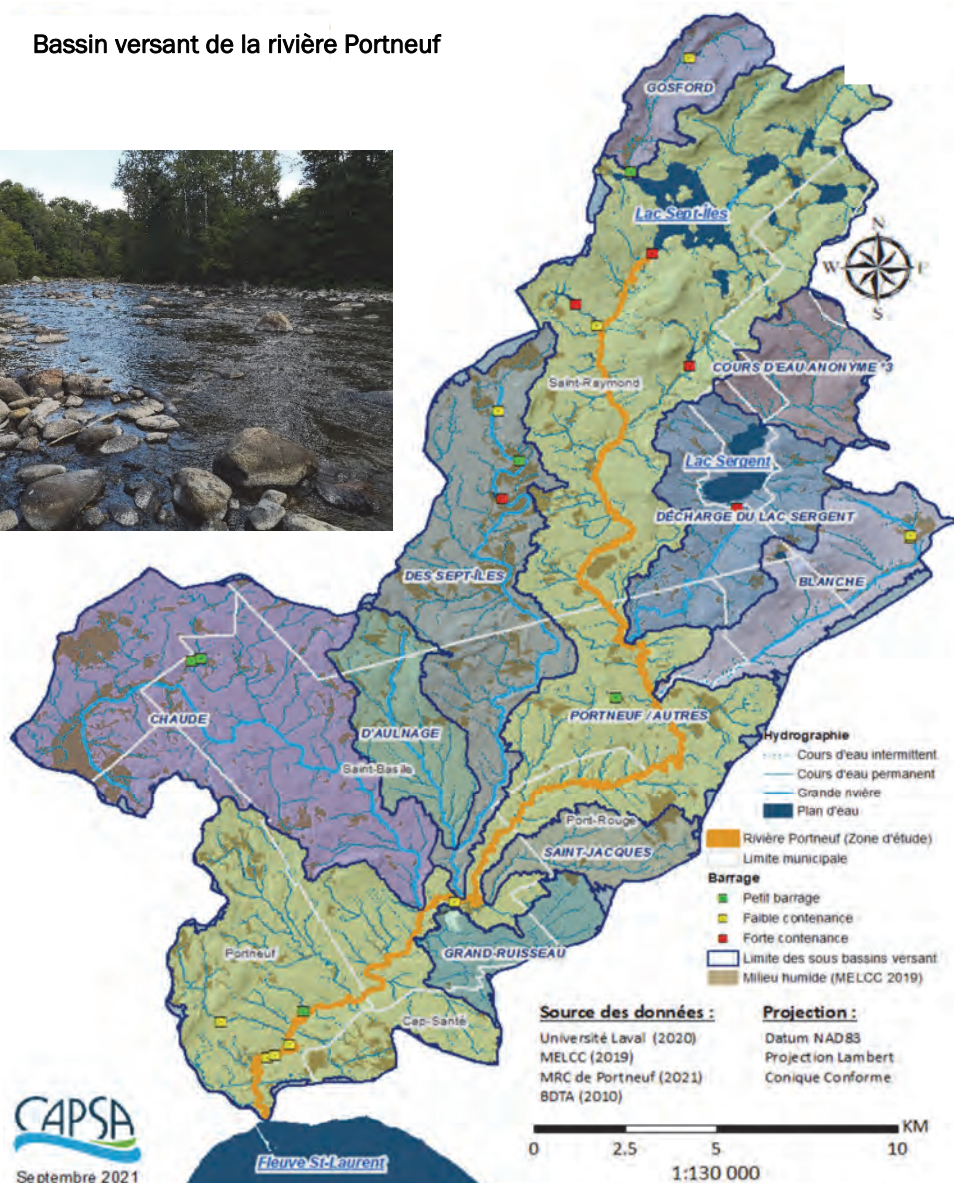
Laissez un court et clair message et nous communiquerons avec vous par la suite.



Votre organisme de bassin versant vous informe

En plus de faire partie du bassin versant de la rivière Jacques-Cartier, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier occupe aussi une partie du bassin versant de la rivière Portneuf. Ce bassin versant présente dans son ensemble de nombreuses problématiques d'érosion et d'inondations et de nombreux défis dans la gestion de la ressource hydrique. Les intervenants de ce territoire soulèvent que la perte de milieux naturels, l'artificialisation des rives, le drainage agricole et le marnage résultant de la gestion des barrages seraient les principales causes de l'amplification de ces problèmes même si aucune étude scientifique ne permet d'appuyer ces observations!

Bassin versant de la rivière Portneuf



En 2021, la CAPSA a ainsi entamé un travail d'acquisition de connaissances pour mieux comprendre la dynamique hydrologique de ce bassin versant mais également, un travail de sensibilisation des intervenants « clés » du territoire, tels que les municipalités, les gestionnaires de barrages et certains propriétaires riverains.

Le projet « Hydro-logique du bassin versant de la rivière Portneuf » initié par la CAPSA, a bénéficié d'un financement du Programme régional de soutien aux enjeux de l'eau du gouvernement du Québec (PSREE) et a permis de réaliser plusieurs actions du Plan Directeur de l'Eau (PDE) de l'organisme. Ce projet a aussi impliqué de nombreux collaborateurs dont l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), la MRC de Portneuf, l'Université Laval ainsi que plusieurs municipalités du bassin versant de la rivière Portneuf, soient les Villes de Portneuf, Saint-Basile, Saint-Raymond et Lac-Sergent qui ont toutes été mises à contribution.

C'est quoi un bassin versant ?

Le bassin versant est une notion géographique désignant l'ensemble d'un territoire drainant les eaux de ruissellement vers un même point (le plus souvent un cours d'eau principal) appelé l'exutoire.



L'ORGANISME LA CAPSA

La CAPSA est un organisme de bassin versant (OBV) reconnu par le gouvernement et un OBNL qui soutient, conseille, agit et harmonise, par la concertation, la gestion intégrée de l'eau des bassins versants des rivières Sainte-Anne, Portneuf et du secteur La Chevrotière. Sa mission est d'offrir son expertise à la communauté afin d'harmoniser les activités humaines aux enjeux liés à l'eau et son écosystème.

Pour en savoir plus sur l'OBV CAPSA et le projet :
www.capsa-org.com/capsa@capsa-org.com/418-337-1398, poste 0



Association chasse et pêche
CATSHALAC

Pêche blanche 2022 Baie Duchesnay

Depuis près de 25 ans, les adeptes de la pêche sur glace de partout dans les régions de la Capitale-Nationale et de Portneuf ainsi que d'outre-mer sont conviés sur le magnifique site de la Baie Duchesnay pour y pêcher l'omble de fontaine (truite mouchetée) dont les ensemencements hebdomadaires ont commencé le 29 janvier cette année et se poursuivront jusqu'au 13 mars après la semaine de relâche.

Vous pouvez y venir seul, en famille ou en groupe sans réservation. Vous vous stationnez près du lac et vous vous dirigez vers notre nouvelle roulotte près de la Baie pour l'enregistrement. Le droit de pêche est valable pour toute la journée. Vous pouvez installer une petite tente et faire une petite fête en tout temps. Pour les groupes plus imposants comme les groupes scolaires*, il est préférable de réserver votre journée afin d'assurer une planification adéquate de notre part.



Au moins un ensemencement est fait toutes les semaines. Ceux et celles qui n'ont pas de matériel peuvent le louer sur place à très bas prix. Le quota est de 15 truites par permis.

PÊCHE BLANCHE DUCHESNAY

29 JANVIER au 13 MARS

De 9 h à 16 h, du dimanche au vendredi et de 8 h à 16 h le samedi.

Bienvenue à toutes et à tous, petits et grands!

TARIFS

Forfait familial : 30 \$ pour deux adultes et enfants

Forfait couple : 25 \$

Forfait autonome : 15 \$

*Les écoles ou organismes désireux d'organiser un groupe pour une journée n'ont qu'à nous aviser par courriel à info@catshalac.com ou catshalac@gmail.com ou encore par téléphone au 581 748-2636.

Pour le programme Pêche en herbe, visitez site Web de la Fondation de la faune pour bénéficier du programme Pêche en herbe : http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/.

Activité gérée bénévolement par l'Association chasse pêche **CATSHALAC** dont le nom est tiré des villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier/Fossambault-sur-le-Lac, **Shannon**, **Lac-St-Joseph**.

Les droits de pêche permettent les ensemencements en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Aucune réservation requise.

INFORMATION

Site Web : <https://catshalac.com/index.php/peche-blanche>

Téléphone : 581 748-2636

Courriels : info@catshalac.com ou catshalac@gmail.com

Multi-Prêts
HYPOTHÈQUES
CABINET EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

KATHY MANON FOURNIER



Courtier hypothécaire
Mortgage broker

418 891-1000

kmfournier@multi-prets.ca

979, avenue de Bourgogne, bur. 100
Québec, QC, G1W 2L4



Répertoire des services municipaux et communautaires

Administration municipale

• 2, rue Laurier •

Courriel : info@villescjc.com •

418 875-2758

Beaulieu Vanessa	Agente aux communications	111
Brisson Lise	Taxes, évaluation et comptabilité	107
Cloutier Julie	Trésorière	104
Côté Mélanie	Greffière adjointe par intérim	117
Germain Manon	Taxes, évaluation et comptabilité	108
Grenier Marcel	Directeur général et greffier	101
Higgins Nathalie	Taxes, évaluation et comptabilité	109
Juneau-Larivée Émilie	Trésorière adjointe	116
Lachance Francine	Comptabilité	106
Légaré David	Taxes, évaluation et comptabilité	118
Moisan Isabelle	Secrétariat direction générale et mairie	103
Trudel Sylvie	Archives et greffe	110

Services techniques

1, rue Rouleau

Baribeau Nancy	Adjointe administrative	254
Bérubé Pascal	Directeur de l'urbanisme et de l'occ. du territoire	246
Beaucage Vicky	Adjointe administrative et réceptionniste	235
Blanchette Marco	Inspecteur en bâtiment	258
Boucher Catherine	Inspectrice adjointe	262
Careau Martin	Directeur Serv. tech. et directeur général adjoint	230
Fortier Joël	Inspecteur adjoint	260
Garneau David	Chef de la Division hygiène du milieu	248
Laroche Rosalie	Directrice adjointe à l'urbanisme	247
Mundviller Simon	Chargé de projet	240

Service des loisirs

22, rue Louis-Jolliet

Delisle Christine	Adjointe administrative	355
Gingras Éric	Technicien en loisir	339
Lafrance Simon	Coordonnateur sportif	340
Langlois Lise	Directrice	329
Lévesque Manon	Adjointe administrative et réceptionniste	338

Bibliothèque Anne-Hébert

215, rue Désiré-Juneau

Accueil		703
Bourassa, Mireille	Responsable	702
Roger Geneviève	Responsable adjointe	701

Organismes communautaires et de loisirs

ORGANISME	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
131 ^e Groupe Scout SCJC	Lise Rainville	581 999-4407
Ass. Chasse et Pêche CATSHALAC	Richard Clavet	418 576-2537
Cercle de Fermières SCJC	Micheline Vignola	418 875-2165
Chevaliers de Colomb - Conseil 446	Mario Jacques	418 264-7676
Club de l'Âge d'or SCJC	France Laprise	418 875-4593
Club des Cavaliers de Sainte-Catherine	Joy Toussaint	418 875-3982
Club motoneige de La Jacques-Cartier	Pierre Petitclerc	418 875-2650
Comité d'orientation et de dépannage	Josée Lampron	418 441-8840
Comptoir des aubaines	Philippe Bertrand	418 875-3038
Coop. d'habitation Sainte-Catherine	Danielle Bélanger	418 875-3055
Corp. du bassin de la Jacques-Cartier	Isabelle Bédard	418 875-1120
Corp. des artistes et artisans de la Jacques-Cartier	Lucy Garneau	418 875-3482
École de musique Kapellmeister	Julie Vandal	418 441-8254
Ensemble vocal Ontaritzi et les Jeunes de coeur	Murielle Paré	418 875-3566
Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Karine Bilodeau	418 880-2270
Fabrique Sainte-Catherine	Lise Rainville	418 875-3313
Fondation médicale de la Jacques-Cartier	Kathleen Dawson	418 875-1624
Gestion Santé Sainte-Catherine	Manon Joncas	418 875-0600
Ligue de Quilles Sainte-Catherine	Ginette Garneau	418 875-2335
Maison des jeunes	Isabelle Morin	418 441-8991
Popote et Multi-Services; Vis-ta-vie	Marlène Gagnon	418 845-3081
Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf	Alexandra Goyer	418 337-7525
Société d'histoire Catherinoise	Johanne Boucher	418 575-2785
Société d'horticulture et d'écologie de la J.-Cartier	Nancy Simard	581 309-6262

Caserne incendie

4251, route de Fossambault

Lavoie Martin	Directeur	601
Officier de garde (en tout temps pour info ou permis de brûlage)		418 955-6269

Garage municipal

4300, route de Fossambault

Genois André	Chef de la Division transports	504
Rochette Steve	Chef de la Division parcs et bâtiments	503
Roy Pierre	Directeur adjoint aux Travaux publics	502
Darveau Michèle	Adjointe administrative	501

Numéros de téléphone importants

SERVICES MUNICIPAUX LORSQUE BUREAUX FERMÉS (bris d'aqueduc, arbres tombés, etc.)	418 875-0911
SÛRETÉ DU QUÉBEC RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 877 841-3911
Pavillon Desjardins	418 875-2758 # 401
Pavillon des Sports (bureau)	418 875-0654
CLSC de La Jacques-Cartier	418 843-2572
Centre Médical Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	418 875-0600
Clinique Réseau Val-Bélair (Gr. de médecine familiale)	418 476-1473
Centre Anti-Poison	418 656-8090
Pharmacie Familiprix Extra	418 875-2025
Pharmacie Proxim	418 875-5335
Pharmacie Uniprix Claude Noël	418 875-5500
Société protectrice des animaux (SPA)	418 527-9104
Site d'enfouissement	1 866-760-2714

Organismes supramunicipaux

MRC de La Jacques-Cartier	418 844-2160
Centre local développ. économique de La Jacques-Cartier	418 844-2358

Services et institutions

Ass. des gens d'affaires de SCJC	info@agascjc.com
Bureau de poste	418 875-4271
Caisse Populaire Desjardins	418 875-2744
Carrefour Jeunesse Emploi Portneuf	418 875-2455
Centre de la petite enfance Joli-Cœur	418 875-4544
CLSC de La Jacques-Cartier	418 843-2572
Coop. de câblodistribution Ste-Cath.-Foss.	418 875-1118
École de foresterie Duchesnay	418 686-4040 # 4055
École des Explorateurs	418 686-4040 # 4078
École Jacques-Cartier	418 686-4040 # 4021
École Saint-Denys-Garneau	418 686-4040 n° 4066
Office mun. d'Habitation	418 284-0016
Régie rég. matières résiduelles	1 866-760-2714
Transport Adapté de La J-C	1 877-224-6174
Transport collectif de La J-C	418 844-2160

Bureaux des députés

Joël Godin, député fédéral	418 870-1571
Éric Caire, député provincial	418 877-5260

Urgences

9-1-1

**POMPIER AMBULANCE POLICE
PREMIER RÉPONDANT**

**Police Sûreté du Québec :
Urgence Cellulaire *4141**



CONCOURS DÉCOREZ VOS MAISONS

Pour la deuxième édition, ce sont une vingtaine de maisons qui ont été inscrites au concours.
Vous avez été plus de 190 personnes à voter pour les cinq coups de cœur!
Nous remercions toutes les personnes qui ont participé.

1



47, route des Érables, Lucie Boivin

2



89, rue Gingras, Andrée-Anne Roy

3



231, rue Anne-Hébert, Kate Ross

4



75, rue du Grégou, Stéphane Painchaud

5



9, rue du Grégou, Frédérick Rivière

LES TIRAGES

5 GAGNANTS

Tirage au sort parmi tous les finalistes qui n'ont pas été nommés
« Coup de cœur »

Jean-Yves Genest
Ginette Lafontaine
Pierre Lefebvre
Kendall Kasienczuk
Ginette Labbé

5 GAGNANTS

Tirage au sort parmi toutes les personnes qui ont voté

Jason Mayot
Myriam Juneau
Sophie Turcotte
Stéphanie Julien
Stéphanie Sauvageau

MERCI À NOS PARTENAIRES



La Boulange gourmande - Cartier resto-bar - Côté Fleurs Côté Couleurs - Normandin

INSCRIVEZ-VOUS À LA PLATEFORME CITOYENNE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

La source municipale d'information en ligne!

- Nouvelles, infolettres et alertes
- Compte de taxes en ligne
- Calendrier des activités et événements
- Sondages
- Requêtes
- Inscription aux activités de loisirs

Créez votre dossier citoyen personnalisé au
<https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com>



Information : vanessa.beaulieu@villescjc.com
418 875-2758, poste 111

